

Migrants: un retour aux sources pour le syndicalisme

La solidarité avec les travailleurs et travailleuses migrants permet au mouvement syndical de renouer avec les principes qui sont à sa base.

Natacha David
Rédactrice en chef
Le Monde syndical

Mobilisation politique, charte sociale syndicale pour travailleurs et travailleuses migrants, organisation de campagne contre le racisme et de formations spécifiques, signature de conventions collectives, stratégies de recrutement et de promotion en concertation avec les employeurs, syndicalisation des travailleurs et travailleuses migrants, soutiens et services spécifiques... Les syndicats mènent la lutte sur les lieux de travail et dans la société toute entière pour combattre le racisme, la xénophobie, et les multiples préjugés discriminatoires dont les travailleurs et travailleuses migrants sont victimes.

Que ce soit sur le plan international par l'exercice de la solidarité ou sur le terrain par un retour aux racines du syndicalisme, à savoir l'organisation des travailleurs les plus vulnérables, l'engagement syndical bénéficie aux migrants. Mais grâce à lui, les organisations syndicales élargissent leur base et trouvent un nouveau souffle dans la défense de leurs principes fondateurs.

Mobilisation politique

L'actualité de par le monde ne cesse malheureusement de fournir de multiples occasions aux syndicats de se mobiliser pour défendre les migrants. Ainsi, en septembre dernier, les syndicats espagnols l'Union générale des travailleurs (UGT) et les Com-

missions ouvrières (CCOO) ont dénoncé le plan d'urgence dévoilé par le gouvernement espagnol pour rapatrier un millier d'immigrés marocains installés aux Canaries, le qualifiant de «superficiel, improvisé, et ne répondant pas aux vrais problèmes». En Espagne, où l'immigration est une donnée récente et où le travail de sensibilisation et d'éducation est donc particulièrement ardu, les syndicats ne cessent de dénoncer la politique migratoire du gouvernement, notamment la sélection des nationalités au détriment des voisins marocains, ou encore l'amalgame fait par les autorités entre délinquance et immigration illégale.

En République de Corée, la fédération des syndicats (FKTU) fait campagne pour protester contre la politique répressive du gouvernement visant à la déportation des travailleurs migrants sans papiers et prône la mise en place d'un nouveau système de permis de travail. Le 8 septembre dernier, les syndicats participaient à un rassemblement précisément pour protester contre cette politique répressive.

La Confédération équatorienne des syndicats libres (CEOSL) ne cesse pour sa part de dénoncer l'immobilisme du gouvernement face aux multiples problèmes que rencontrent les migrants équatoriens à l'étranger, alors que l'argent qu'ils envoient au pays constitue sa deuxième ressource économique.

Exemple de mobilisation politique à grande échelle, la centrale syndicale amé-

ricaine, AFL-CIO (*American Federation of Labor – Congress of Industrial organizations*) a lancé une campagne de cartes postales adressées aux membres du Congrès et du Sénat ainsi qu'au président Bush pour réclamer un statut légal avec des droits égaux pour tous les travailleurs immigrés ainsi que la légalisation des immigrés sans papiers. Aux termes de la loi actuelle, les employeurs américains sont tenus de vérifier la légalité des papiers de leur personnel, sous peine de sanctions. En réalité, ces sanctions sont rares et les employeurs ont plutôt tendance à utiliser cette loi pour faire pression sur les travailleurs sans papiers qui manifestent des velléités d'organisation syndicale. Le 22 avril dernier, l'AFL-CIO s'est publiquement prononcée en faveur de la restauration du programme fédéral de tickets alimentaires (*Federal food stamp programme*) pour les travailleurs immigrés. En 1996, ce programme avait été supprimé avec pour résultat, dans les 3 États à forte population immigrée (Texas, Californie et Illinois), une augmentation des risques pour les ménages immigrés dix fois plus susceptibles que les non-immigrés de souffrir sévèrement de la faim. Alors qu'ils paient leurs taxes comme les autres, dénonce l'AFL-CIO.

Outils

En pointe dans le support aux travailleurs et travailleuses migrants, les syndicats ont compris l'importance de fournir des programmes de formation professionnelle et des services d'éducation aux travailleurs migrants, en veillant évidemment aux spécificités linguistiques et culturelles des populations concernées.

Ainsi, le Congrès du travail du Canada (CTC), qui dans la poursuite des travaux de son groupe de travail contre le racisme et dans la foulée de la Conférence mondiale contre le racisme, tenue en 2001 à Durban, organisait du 28 novembre au 1^{er} décembre 2002 une conférence des autochtones et des travailleurs et travailleuses de couleur. Le CTC a produit un « coffre à outil sur l'immigration » pour aider les membres

des syndicats à favoriser l'adoption de politiques progressistes pour les migrants et les personnes réfugiées. Le Congrès de syndicats britanniques (*Trades Union Congress*) a publié un guide des migrations et diffuse une formation syndicale en ligne (TUC Tackling racism online course). Les centrales espagnoles UGT et CCOO ont chacune créé un réseau de centres spécialisés pour gérer les problèmes spécifiques aux migrants. Ces centres organisent des campagnes concernant la régularisation et le regroupement familial, négocient la délivrance de permis de séjour ou de travail avec les autorités, règlent des questions d'accès à la sécurité sociale ou de contrats de travail, organisent des formations ou encore offrent une assistance légale lorsque des plaintes sont déposées pour discrimination. L'UGT a par ailleurs publié en septembre 2002 un manuel de recherche active d'emplois pour les immigrés, bourrés de conseils pratiques. En France, le syndicat Force ouvrière (CGT-FO) a mis sur pied un numéro d'appel téléphonique gratuit pour les victimes de discrimination ainsi que des centres d'accueil et d'aide juridique et administrative. Aux États-Unis, l'AFL-CIO offre aussi un service juridique aux travailleurs immigrés, y compris le recours à un avocat.

Les conventions collectives sont un autre levier d'action concret sur lequel les syndicats cherchent à s'appuyer, à l'exemple du CTC canadien, pionnier dans l'inclusion de clauses antiracistes dans les conventions collectives. Le TUC britannique qui se bat très activement contre le racisme à tous les niveaux de l'entreprise, notamment en réclamant l'attribution de périodes de congé étendues, a ainsi pu montrer, dans une enquête récente, que les travailleurs noirs et asiatiques couverts par les conventions collectives profitent d'un salaire horaire moyen d'un tiers plus élevé que ceux qui ne sont pas couverts. Aux États-Unis, les syndicats du textile (UNITE) et de l'hôtellerie (HERE) se battent pour obtenir des conventions collectives assorties de clauses prévoyant que les employeurs informent à l'avance le syndicat de tout passage du service d'immigration et de naturalisation.

Ce combat passe par un changement des mentalités à l'intérieur des syndicats eux-mêmes. Suite au travail de fond sur le sujet mené depuis plusieurs années en France par la Confédération française démocratique du travail (CFDT), de nouvelles pratiques syndicales incluant une sensibilisation et une formation accrues des équipes syndicales ont été mises en place. Favorisant la prise de parole des adhérents et des travailleurs sur le sujet, la CFDT entend promouvoir la responsabilisation de chacun par le biais de « chartes de l'égalité » ou de « codes de bonne conduite », que ce soit au niveau d'une entreprise, d'un bassin d'emploi ou d'une branche d'activité. Et en cas de délit grave de racisme, les syndicalistes de la CFDT sont invités à le dénoncer publiquement et à engager des procédures judiciaires.

Continuité du contact

En février 2001, le TUC britannique et la Confédération générale du travail du Portugal-Intersyndicale (CGTP-IN) portugaise ont signé un accord pour encourager l'affiliation au TUC des travailleurs portugais installés au Royaume-Uni. Ils sont quelque 21 000, pour la plupart non syndiqués et occupant des emplois temporaires. Aux termes de cet accord, ces travailleurs sont l'objet d'une campagne d'information dans leur langue maternelle pour les aider à combattre les abus dont ils peuvent être victimes de la part de leurs employeurs britanniques. La CGTP-IN avait déjà signé des accords similaires avec des organisations syndicales au Luxembourg, en Suisse ou encore en Espagne.

Les centrales syndicales nationales cherchent en effet à maintenir des liens avec leurs adhérents expatriés. C'est le cas de l'Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal (UNSA). C'est aussi celui de la Confédération nationale des travailleurs dominicains (CNTD) par le biais de programme de syndicalisation et d'éducation. Les syndicats du Pakistan cherchent aussi à garder ces contacts via les organisations syndicales des pays où ces migrants

sont installés. Comme en témoignent la fédération syndicale de Sri Lanka (CWC), l'Union marocaine du travail (UMT) ou encore la CGTP-IN au Portugal, trois centrales de pays exportateurs de main-d'œuvre, la coordination avec les organisations syndicales dans les pays importateurs de main-d'œuvre est fondamentale.

La plupart des centrales syndicales de pays exportateurs de main-d'œuvre développent des politiques d'assistance au retour des travailleurs migrants.

Retour aux racines: organiser

Aux Etats-Unis, dans différents secteurs allant des couvreurs d'Arizona aux blanchisseuses du Massachusetts en passant par les portiers de Los Angeles, des dizaines de milliers de travailleurs immigrés se syndiquent pour améliorer leurs conditions. L'exemple américain de ces affiliations massives, un mouvement qui a débuté dans le secteur agricole avec les immigrés mexicains, est la meilleure preuve de l'efficacité d'un retour aux racines de l'action syndicale. Pour autant toutefois que les syndicats soient capables de faire preuve d'innovation et d'ouverture dans les techniques d'organisation, particulièrement dans les secteurs difficiles où les travailleurs migrants sont massivement représentés, comme la construction, l'agriculture, ou les services domestiques.

Au Canada, en février 2002, le Syndicat des planteurs d'arbres et travailleurs unis du nord-ouest a obtenu une victoire dans son combat contre l'entreprise NORPAC, une coopérative qui regroupe 240 producteurs de fruits et légumes. Après avoir été soumise durant dix années à un boycott dont le CTC était le fer de lance, NORPAC a finalement accepté de négocier une amélioration des conditions minimales pour les travailleurs agricoles, la plupart immigrés, jusque-là soumis à des conditions misérables et à un violent harcèlement antisyndical.

En France, la CFDT a lancé une campagne pour la défense des travailleurs saisonniers, notamment dans le secteur

agricole. Malgré l'éparpillement de l'emploi saisonnier agricole au sein de petites structures agricoles ou d'exploitation familiale, la CFDT est parvenue à imposer, dans certains départements, des comités d'entreprises départementaux. Elle mène aussi la lutte contre le travail non déclaré des saisonniers agricoles via la promotion du «Ticket emploi service en agriculture» (Tesa) qui facilite les démarches d'embauche pour les employeurs et prive ainsi ces derniers de l'argument de la complexité administrative.

Si l'imagination est nécessaire dans les techniques de syndicalisation, elle l'est aussi pour s'adapter à l'évolution rapide des processus d'intégration régionale. Pas du tout en reste sur les nouvelles réalités européennes, les syndicats français se sont ainsi battus pour que des bûcherons roumains employés dans une forêt française par une entreprise allemande repartent avec leur dû.

Le succès en matière de défense et de syndicalisation des travailleurs migrants tient aussi souvent à une politique d'alliances avec les autres composantes de la société civile qui défendent ces populations. Ainsi à Ohama, dans l'Etat américain du Nebraska, grâce à un travail de collaboration très étroite avec les organisations communautaires de travailleurs latinos, la plupart mexicains, le syndicat des travailleurs de l'alimentation et du commerce UFCW (*United Food and Commercial Workers*) mène une campagne de syndicalisation de la main-d'œuvre immigrée occupée, à de très bas salaires, dans l'industrie d'abattage et de découpage de la viande, une industrie régionale qui, depuis le début du siècle, dépend de la main-d'œuvre étrangère et où, à chaque nouvelle vague d'immigration, tout le travail syndical est à refaire.

Femmes exploitées

Plusieurs centrales syndicales déploient des efforts tout particuliers pour les femmes travailleuses migrantes, qui cumulent les discriminations dont souffrent tous les migrants avec celles qui tiennent au statut

inférieur qu'occupent en général les femmes sur les marchés de l'emploi.

Selon un récent rapport de l'Université de Toronto, les salaires des couturières à domicile n'ont pas augmenté depuis... 1980! Celles-ci ne disposent d'aucun avantage social ni d'aucune protection et sont pour la plupart des immigrées récentes. Plus difficiles encore à organiser et pourtant souvent plus exploitées, les migrantes qui travaillent à domicile sont l'objet de tentatives de syndicalisation, comme en Australie, via le syndicat du vêtement australien (CATU), au Canada via le syndicat du textile (ILGWU), ou encore aux Pays-Bas via la centrale nationale (FNV). Avec chaque fois le même scénario: établir le contact, collecter l'information pour sensibiliser l'opinion et ainsi tenter de faire pression pour un renforcement des droits de ces travailleuses, et les organiser. Au Canada, l'ILGWU est ainsi parvenu à syndiquer un grand nombre de travailleurs et travailleuses à domicile de l'industrie du vêtement.

Absence de protection légale, infractions au contrat d'emploi, confiscation du passeport, servitude pour dettes, violences, discriminations diverses, difficultés psychologiques de l'isolement, tels sont les problèmes auxquels sont confrontées les travailleuses migrantes domestiques. Elles sont très vulnérables et difficiles à protéger. Une réalité particulièrement sombre dans les Etats du golfe Persique où les droits syndicaux sont quasi inexistantes et le statut de la femme particulièrement dévalorisé. Aux Philippines, le Congrès syndical (TUCP) se mobilise depuis plusieurs années pour tenter de fournir des conseils en matière de législation et d'application correcte des lois en vue de protéger ces travailleuses et de promouvoir leurs droits. Le TUCP, en collaboration avec des ONG actives en la matière, fait aussi pression sur le gouvernement philippin pour qu'il assure une meilleure protection de ses ressortissants à l'étranger.

La section travailleurs migrants et domestiques de la centrale syndicale Prospérité en Indonésie (SBSI) coopère avec la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA) pour tenter d'assurer

une meilleure protection aux travailleurs et travailleuses immigrés dans les pays arabes. En août 2002, un séminaire régional sur les migrations internationales de travailleurs domestiques s'est d'ailleurs tenu à Colombo, au Sri Lanka, au cours duquel les syndicats présents ont tenté de renforcer leur travail en réseau.

Plusieurs syndicats européens participent également très activement au réseau «RESPECT» de travailleurs immigrés employés de maison en Europe. Opérationnel depuis 1987, ce réseau défend ses membres dans huit pays de l'Union européenne (France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Espagne, Grèce, Portugal, Royaume-Uni), avec l'aide particulièrement active de syndicats britanniques, espagnols, français et italiens. Ce réseau facilite l'échange d'expériences et d'expertises en matière de campagnes, d'appui organisationnel, de lobbying ou encore de récolte de fonds.

Si les migrants peu ou pas qualifiés constituent le réservoir de main-d'œuvre corvéable à merci de la mondialisation économique, l'essor des migrations de travailleurs qualifiés posent aussi de nouveaux défis au mouvement syndical, avec de multiples problèmes comme la «fuite des cerveaux» pour les pays d'origine ou la sous-évaluation des diplômes dans les pays de destination, à l'exemple de ces médecins étrangers qui assurent au rabais les services d'urgence en France.

Rien qu'au Royaume-Uni, dans le secteur des technologies de l'information, un demi-million de travailleurs migrants seront nécessaires dans les huit prochaines années. Les travailleurs indiens de l'informatique ont les faveurs de plusieurs pays occidentaux, notamment les États-Unis et l'Allemagne. L'année dernière, des informaticiens d'une série de villes indiennes, dont Hyderabad et Bangalore, ont mis sur pied des forums professionnels de l'informatique et ont demandé leur affiliation à l'internationale des syndicats des services Union Network International (UNI). Cette dernière a mis sur pied un «passeport UNI» pour aider ces travailleurs mobiles à conserver leurs droits syndicaux et

à obtenir un soutien au gré de leurs déplacements d'un pays à l'autre. Concrètement, ce «passeport» permet de transférer les travailleurs d'un syndicat à l'autre lorsqu'ils se déplacent d'un pays à l'autre et fournit, via Internet et par courrier électronique, des informations syndicales ainsi que des conseils pratiques en termes de contrats ou encore de déménagements internationaux.

Solidarité syndicale internationale

Pour répondre à la mondialisation économique, les syndicats organisent la mondialisation de la solidarité pour défendre les migrants. En 2002, suite à la campagne massive et brutale d'expulsion de travailleurs migrants menée par le gouvernement malaisien et alarmés par les conditions inhumaines infligées à des milliers de travailleurs migrants philippins et indonésiens dans des camps de détention où plusieurs dizaines d'entre eux ont péri l'été dernier, l'Organisation régionale de la CISL pour l'Asie et le Pacifique (CISL-ORAP) s'est mobilisée en collaboration avec les centrales syndicales malaysienne, bangladaise et philippine, pour demander au gouvernement malaisien de revoir sa politique et d'assurer protection aux travailleurs migrants, vitaux dans l'industrie de la construction, les plantations et les services domestiques.

L'affaire Pinault-Printemps-La Redoute, grand groupe industriel français accusé de harcèlement antisyndical dans une de ses usines aux États-Unis (Indiana), a fait grand bruit l'année dernière. Les syndicats français ont exercé de bruyantes pressions sur la maison mère pour dénoncer, en collaboration avec l'internationale syndicale des services (UNI) et celle des travailleurs du textile (FITTHC), les menaces d'expulsion auxquelles la main-d'œuvre, en majorité des immigrés hispaniques, de l'usine de l'Indiana était soumise pour l'empêcher de se syndiquer. Si les migrations ne connaissent plus de frontières, les syndicats non plus.